

MPRA

Munich Personal RePEc Archive

European Studies Programs in the University Education in Europe

Buda, Mariana

University of Oradea

2011

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/63031/>
MPRA Paper No. 63031, posted 22 Mar 2015 14:17 UTC

Programmes d'études européennes dans l'enseignement universitaire en Europe

Mariana BUDA, Université d'Oradea

Abstract. *The education is one of the most important sectors in every country in the world. In the framework of higher education, the courses about European Union take more and more importance. This paper put the accent on the transmission of the idea of European unity in the European universities. It also tries to establish the position of European studies in the curricula.*

Key words: *European studies, curricula, Europe, higher education, European projects*

Mots clés: *études européennes, curricula, Europe, enseignement universitaire, projets européens*

Les études européennes enseignées aujourd'hui dans la majorité des universités européennes au niveau de licence, master ou même de doctorat, sont devenues une partie naturelle des curricula d'étude dans l'enseignement universitaire. Elles introduisent la dimension européenne dans l'enseignement universitaire et, au fil du temps, elles ont contribué au processus d'intégration européenne continue des pays de l'espace européen à la grande famille de la Communauté européenne et plus tard, de l'Union européenne.

Les études européennes sont centrées sur l'analyse des modifications nationales et transnationales sur le continent européen comme un tout, en accentuant le sujet de l'intégration européenne comme thème central du curriculum.¹ Vu que la définition de ce domaine est étroitement liée aux événements qui ont lieu dans l'époque contemporaine, les programmes d'études européennes sont dans une permanente évolution. Par exemple, les attaques terroristes de Madrid de 2004 et de Londres de 2005 et la réponse des Assises européennes à ces questions ont donné naissance aux débats sur la politique extérieure, la migration, la liberté de l'individu et les relations interculturelles. Le refus de la France et des Pays Bas, par referendum, de la Constitution européenne en 2005 a suscité beaucoup de discussions sur la nature de l'Union européenne et l'identité européenne. Tous ces événements importants sur la scène européenne trouvent leur correspondant dans les programmes d'étude de l'enseignement universitaire.²

Les études européennes sont des études multidisciplinaires et interdisciplinaires à la fois. Si on peut trouver de la variété en ce qui concerne les diplômes, les sujets principaux sont liés au droit, à l'économie, à la politique, aux relations internationales, à l'histoire, à la sociologie, à la gestion des affaires. On peut trouver aussi une différence en ce qui concerne la structure, le contenu et l'approche à la manière d'enseigner et d'apprendre, en dépendant des traditions nationales et des Facultés ou Départements où les formations se développent.

A présent, on trouve beaucoup de différences et de modalités d'approche de la manière d'enseigner et d'apprendre les études européennes dans les différents pays de l'Union

¹Julia González, Robert Wagenaar (coord.), „Reference Points for the Design and Delivery of Degrees Programmes in European Studies”, dans *Tuning. European Studies for website*. Publicaciones de la Universidad de Deusto, Spania, p.19. Vezi: <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

² *Ibidem*

européennes, en dépendant du moment de l'adhésion à celle-ci.³ Les pays fondateurs de l'Union européenne ou ceux qui ont adhéré à l'Union européenne il y a beaucoup de temps, regardent d'une manière différente le processus d'intégration européenne ou les problématiques européennes face aux pays qui ont adhéré récemment à l'Union européenne ou ceux qui sont en cours d'adhésion. On considère que cette diversité est bénéfique et que ce serait une erreur l'imposition d'une uniformité dans ce domaine d'étude. Non obstant, on peut observer beaucoup de similarités entre les objectives des programmes d'études et les compétences que les étudiants doivent posséder à la fin de leurs études.

Dans cette étude nous nous sommes proposé de présenter une évolution chronologique des études européennes en Europe, en faisant référence aux divers rapports de pays, projets internationaux, articles ou études existantes dans ce sens. Egalement, nous ferons référence seulement aux études européennes de l'enseignement universitaire, nous ne nous proposons pas de prendre en considération autres niveaux d'étude. C'est important de ne pas oublier que les études européennes représentent un sujet nouveau et ancien à la fois au niveau européen et de nouvelles branches ou disciplines peuvent apparaître constamment comme résultat de l'expérience d'apprentissage réciproque entre le personnel académique des différents pays.

Alors, nous avons procédé à une analyse méthodique des documents qui font référence à l'état des études européennes dans la majorité des pays européens dès leur début comme discipline d'étude et jusqu'à présent. Dans cette analyse, nous avons pris en considération et des états qui sont les pays fondateurs de l'Union européenne, et des états qui ont adhéré au fur et à mesure et des états qui sont en processus d'adhésion. Leur synthèse nous conduit à la conclusion qu'on peut parler de trois grandes étapes évolutives des études européennes comme programme d'étude, du point de vue de leur approche dans les curricula. Il s'agit de : les études européennes jusqu'en 1990, les études européennes entre 1990-2000 et les études européennes après 2000. Pour mettre en valeur chaque étape, nous avons utilisé, en grande mesure, des matériels bibliographiques qui ont été édités dans la période respective. Nous avons fait recours à cette méthode parce qu'une partie des institutions dont nous parlons ou les programmes d'études auxquels nous faisons référence existent aujourd'hui aussi, mais, sous une forme différente et, bien sûr, sous une autre dimension. Alors, pour ne pas créer des confusions ou pour ne pas se former une impression erronée sur le processus évolutif des études européennes, nous avons utilisé cette méthode dans cette première partie du travail.

Dans le travail présent nous analyseront dans un chapitre distinct chacun des trois périodes et nous expliqueront les motifs qui nous ont conduits vers cette répartition. En même temps, nous essayerons chaque fois de voir le contexte historique et politique qui a généré une transformation ou une autre.

Ce travail ne prétend pas être exhaustif. En effet, nous désirons qu'il reflète un état des choses et une réalité existante, un inventaire des ressources actuelles et qu'il constitue un instrument de travail capable de refléter une nouvelle approche et une dynamique des besoins dans l'enseignement universitaire.

I. Les précurseurs des études européennes⁴

Si nous devons faire une histoire des curricula et des programmes d'études européennes, nous devrions commencer avec les premiers collèges ou instituts d'enseignement supérieur où on enseigne et on apprend sur l'Europe. Au niveau européen, les

³*Ibidem*

⁴ Les informations qui font référence à l'organisation académique des deux institutions d'enseignement supérieur ont été prises des documents des années '70 - '80 pour pouvoir surprendre leur manière de fonctionnement dans le période initiale et non pas dans le période contemporaine

plus anciens et les plus prestigieux sont Le Collège de l'Europe de Bruges et L'Institut universitaire de Florence.

I.1. Le Collège de l'Europe

Il a été créé en 1949 et c'est le plus ancien des instituts d'études européennes. Le Collège de l'Europe restera un projet unique et innovateur dans son domaine. L'idée de sa création appartient à Salvador de Madariaga, homme d'état espagnol, penseur et écrivain exilé qui a eu l'idée géniale de mettre les bases d'un collège où les étudiants possesseurs d'un diplôme universitaire du monde entier puissent apprendre et vivre ensemble.⁵

Les futurs étudiants du Collège devraient être déjà les possesseurs d'un diplôme de licence. Le programme d'étude, limité à une année, est très dense et très complexe, en visant principalement des problématiques qui font référence à l'unité et à l'intégrité de l'Europe, avec l'objectif principal de préparer et d'aborder les problèmes de la société, de l'économie et des institutions, non seulement à échelle nationale, mais également au niveau de la Communauté européenne comme entité régionale.⁶

Le programme d'étude proposé par le Collège de l'Europe, limité à une année, est pluridisciplinaire. Jusqu'aux années '90 il se composait de trois parties : les études spécialisées, les cours optionnels et les conférences ou les séminaires donnés par les personnalités éminentes de la vie publique, en abordant des sujets d'actualité. A leur tour, les études spécialisées se composent de trois modules : les études européennes administratives, les études européennes économiques et les études européennes juridiques.⁷ Chaque étudiant est obligé de choisir un des trois modules, en fonction des études antérieures. En ce qui concerne les cours optionnels, chaque étudiant a l'obligation de choisir une discipline d'un volet de cours de 30 heures.⁸ Les conférences et les séminaires donnés par les personnalités éminentes de la vie publique sont obligatoires également. Ils proposent les grands sujets d'actualité du moment.

Les deux langues de travail du Collège sont l'anglais et le français et le diplôme reçu à la fin de ses études s'intitule soit *Diplôme de hautes études européennes* soit *Diplôme d'études européennes approfondies* (si l'étudiant a effectué des recherches et rédigé une thèse conformément aux règles établies par le conseil académique).

Donc, nous pouvons observer que les premiers programmes d'études européennes se situent dans le domaine économique, juridique et administratif et que l'accent est mis dès le début sur le caractère interdisciplinaire et pluridisciplinaire.

I.2. L'Institut universitaire européen de Florence

L'autre précurseur des études à vocation européenne est l'Institut universitaire européen de Florence de l'Italie. Le 19 avril 1972, les ministres des six états membres fondateurs des Communautés Européennes, ont signé une convention portant création d'un

⁵ Site officiel du Collège de l'Europe. Voir: <http://www.coleurop.be/template.asp?pagename=history>

⁶ Manfred Stassen, *L'enseignement supérieur dans la Communauté Européenne. Guide de l'étudiant*, Edition 1981, Office des publications officielles des Communautés européenne, p. 337

⁷ Brigitte Mohr, *L'enseignement supérieur dans la Communauté Européenne. Guide de l'étudiant*, 6^e édition, Office des publications officielles des Communautés européenne, p. 496

⁸ Manfred Stassen, *op.cit.*, p. 338

Institut universitaire européen. Par la suite, le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande y ont également adhéré. L'Institut a commencé à fonctionner à l'automne de 1976.⁹

Du point de vue de l'organisation académique, l'Institut se compose de quatre départements et un centre de recherche: le département d'histoire et de civilisation, le département des sciences économiques, le département des sciences juridiques, le département des sciences politiques et sociales et le Centre de recherche sur la culture européenne (créé en 1987)¹⁰. L'Institut reçoit les étudiants ayant déjà un diplôme universitaire, les cursus donnés dans cette institution étant des cours d'approfondissement et de perfectionnement. Ils ont la possibilité de s'inscrire dans un des quatre départements ou dans le centre de recherche, pour réaliser une thèse.

En conclusion, si nous prenons en considération les informations au-dessus mentionnées, nous pouvons observer le fait que l'Institut universitaire européen et le Collège de l'Europe n'offre pas des cours de formation pour le premier niveau d'étude, c'est-à-dire pour le niveau licence. Les cours sont organisés pour les niveaux supérieurs, Master et Doctorat, en offrant alors seulement des cours de spécialisation dans le domaine des études européennes. Plus précis, ces institutions offraient des cours de spécialisation dans différents domaines comme le juridique, l'économique, des sciences sociales, des sciences politiques à thématique européenne. Nous pouvons conclure, donc, que les études européennes ont toujours vécu par leur grande diversité et que cette diversité a été comprise très tôt, dès le commencement.

II. Les études européennes jusqu'en 1990

II.1. Le cadre légal

Le cadre légal de la reconnaissance professionnelle et académique des études européennes a à la base le Traité de Rome (1957). Dans l'article 3C de ce document, il est établi que la libre circulation des personnes représente un des principes fondamentaux de la Communauté. Dans l'article 8A il est stipulé le fait que chaque citoyen a le droit à la libre circulation et le droit de vivre sur le territoire de n'importe quel état membre, en respectant les limitations et les conditions imposées par le traité, premièrement et par la législation du pays respectif, en deuxième lieu. La liberté d'exercer n'importe quelle profession ou n'importe quelle activité professionnelle dans l'Union est réglée par les articles 49, 57 et 66.¹¹

La signification de la mobilité transnationale a été reconnue officiellement par le Traité de Maastricht, qui, par les articles 126, 127 et 130 G(D) établit le fait que la mobilité transnationale devrait être encouragée comme faisant partie intégrante de la politique communautaire dans le domaine de l'éducation, de l'instruction et de la recherche. L'article 126(2) prévoit le fait que l'action de la Communauté devrait encourager le plus possible la

⁹ *Ibidem*, p. 481

¹⁰ Christian Philip, „L'Institut universitaire européen de Florence” dans *L'enseignement supérieur et la dimension européenne*. Ed. Economica, Paris, 1989, p. 73

¹¹ Dan Grigorescu, Nicolae Paun, *European Studies Today, International Conference in Cluj-Napoca, 29-30 September 1997*. Cluj-Napoca: European Studies Foundation Publishing House, 1998, p.73

mobilité des étudiants et du personnel de l'éducation par la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'étude à l'étranger.¹²

Il a été nécessaire de passer plusieurs années pour comprendre la nécessité d'assurer une dimension européenne des disciplines d'enseignement. La dimension européenne définit un nouveau cadre qui mette en évidence les conditions de la construction d'une Europe moderne et ouverte. La dimension européenne implique une conscience du sentiment d'appartenance européenne. Cette appartenance présuppose : espace culturel, géographique, historique, social, économique, etc. Alors, la dimension européenne devient un component de base de la politique éducationnelle.¹³

II.2. Le statut des études européennes

En 1989, l'Association „European Community Studies” (ECSA) a réalisé un rapport très ample intitulé „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux” présenté à Bruxelles en juin 1989 dans le cadre de la Conférence ECSA-Europe, regardant le statut des disciplines à vocation européenne qui comprend l'état des études européennes dans chaque état membre de la Communauté européenne jusqu'au moment 1990. Ce rapport est composé des rapports nationaux de chaque état membre, réalisés par des professeurs universitaires de prestige. Ces rapports nationaux ont des dimensions différentes, en fonction du pays auquel ils font référence. Ils présentent la vision des professeurs qui ont réalisés ces rapports sur les études européennes, dans le sens que certains font référence seulement au droit européen ou communautaire, autres font référence à toutes les disciplines qui pourrait avoir à faire avec l'intégration européenne, le marché unique ou les politiques européennes. Certes, cela peut se devoir aussi au spécifique de chaque pays ou au fait que dans les programmes universitaires on trouve seulement une ou l'autre des disciplines au-dessus mentionnées. Les pays auxquels on fera référence à continuation sont : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, la France, la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays Bas.

Bref et en conclusion, après avoir lu ces rapports, nous pouvons affirmer que les études européennes, représentent une constante dans l'enseignement universitaire européen et qu'elles sont enseignées dans toutes les universités. Certaines universités ont compris plus tôt l'adoption de ces programmes et ils ont été introduits dans leur curricula, les autres universités plus tard et plus réticent. C'est certes le fait que dans chaque pays on a développé des centres européens de recherche ou des instituts européens, des spécialisations d'études européennes dans le cadre de certains départements ou même des facultés de profil. Ce qui est très évident dans chaque pays est le fait qu'avant son adhésion à la Communauté européenne nous pouvons observer une intensification des études européennes, une croissance du numéro des heures, des spécialisations, d'intérêt pour ce domaine, probablement provenant du désir d'être informés sur ce qui se passe au niveau institutionnel, politique, économique européen. Nous pouvons observer après un déclin de cet intérêt quelques années après l'adhésion, le sujet n'étant plus un sujet d'actualité.

Donc, ce phénomène est une preuve du fait que les études européennes sont et seront toujours un processus en modification, en mouvement, en fonction des changements, quelle

¹² *Ibidem*

¹³ *Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation. Comment l'Europe se construit. Un exemple.* Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006, p.30

que soit leur nature, qui apparaissent au niveau supérieur dans la Communauté européenne, respectivement dans l'Union européenne.

III. Les études européennes entre 1990-2000

III.1. La divulgation des études européennes

On a eu besoin de la mise en application du Traité de Maastricht en 1992 pour que le problème de l'éducation, absente partiellement ou mentionné d'une manière tangentielle dans le Traité de Rome de 1957 et dans l'Acte Unique européen en 1985 fasse son entrée officielle dans la législation communautaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, dans le Traité de Maastricht, on ne trouve pas des modifications radicales face aux actions déjà entreprises depuis quelques années par les programmes européens d'échange, lorsque l'éducation ne figurait pas officiellement dans le Traité de Rome. Les autorités de Bruxelles n'ont aucune intention de brusquer les institutions et les esprits pour un volontarisme bureaucratique. La nouveauté réside dans le développement des actions déjà initiées pour créer une normalisation européenne des systèmes d'enseignement. Alors, les contours de la dimension européenne en éducation¹⁴ sont définis comme suit : la mobilité des étudiants, la coopération entre les institutions, l'introduction de l'Europe dans les programmes d'enseignement, l'importance centrale des langues, la formation des formateurs, la reconnaissance des qualifications et des périodes d'étude, le rôle international de l'enseignement supérieur, l'information et l'analyse des politiques, le dialogue permanent avec l'enseignement supérieur.

Pour encourager l'évolution des contenus et les perspectives de formation dans l'esprit européen, la Commission européenne a lancé en 1990 l'action Jean Monnet.¹⁵ Pour soutenir et encourager cette action, la Commission a débloqué de l'argent, et pour cofinancer les postes des professeurs et pour créer les cours obligatoires appelés en ce qui suit « les chaires européennes » et « les modules européennes », intégrés dans les cours d'histoire, de droit, d'économie, de sciences politiques.¹⁶ A présent, les autorités de Bruxelles ont le rôle d'inciter les pays membres à adopter ces nouvelles provocations, même si elles ne peuvent pas se substituer aux efforts demandés par les acteurs nationaux, régionaux et locaux.

III.2. L'action Jean Monnet

Dans ce contexte du développement permanent et de la nécessité de l'introduction de l'idée d'Europe dans les programmes d'études de l'enseignement universitaire, prend naissance l'Action Jean Monnet dans l'enseignement supérieur européen, en 1990.

Le Programme Jean Monnet est une action de l'Union Européenne qui vise le développement de l'enseignement et de la recherche académique dans le domaine de l'intégration européenne, de l'étude de la construction de l'Europe communautaire et de ses développements institutionnels, juridiques, politiques, économiques et sociales. Le

¹⁴ Françoise Massit-Folléa, Françoise Epinette, *L'Europe des Universités. L'enseignement supérieur en mutation*, Les études de la Documentation française, Paris, 1992, p. 7-8

¹⁵ *Ibidem*, p.135

¹⁶ *Ibidem*

programme Jean Monnet vise à stimuler l'excellence dans l'enseignement, la recherche et la réflexion en matière d'études sur l'intégration européenne dans des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde¹⁷.

Conformément aux informations publiées¹⁸ par la Commission Européenne, l'Action Jean Monnet inclut trois types d'activités principales : des projets universitaires concernant l'intégration européenne, spécialement des projets qui font références à l'enseignement, à la recherche et des débats concernant le processus d'intégration européenne, organisés par des institutions d'études supérieurs ou des associations de professeurs et des chercheurs spécialisés dans ce domaine ; on trouve également le soutien financier de certaines institutions académiques qui ont comme principal centre d'intérêt l'intégration européenne (Le Collège de l'Europe, l'Institut universitaire européen, l'Institut européen d'Administration publique, l'Académie de Droit européen, Le Centre International européen de Formation et l'Agence Européenne pour le développement de l'éducation parmi les élèves aux besoins spéciales) et le soutien financier des associations européennes actives dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Donc, ceci démontre le fait que l'Action Jean Monnet a été le moteur de l'introduction dans l'enseignement universitaire des cours qui abordent l'intégration européenne. Les chiffres prouvent le fait que cette action a été acceptée dans la majorité des universités européennes et que, peu à peu, elle a pris une ampleur considérable. Après 2000, l'europanisation de l'enseignement est un processus déjà généralisé et les cours qui font référence à l'Europe dans sa complexité deviennent une chose naturelle pour n'importe quelle spécialisation de l'enseignement supérieur européen. En échange, d'autres projets et d'autres idées au niveau européen apportent de nouvelles approches et modalités de mise en application.

IV. Les études européennes après 2000

Le nouvel millénaire apporte avec lui des changements également dans le domaine de l'éducation, spécialement en ce qui concerne l'enseignement universitaire. Les changements sont multiples, les approches aussi. Le premier pas pourrait être la mise en application du processus de Bologne, processus de réforme universitaire majeure. Puis, nous pourrions parler de la mise en théorie des études européennes : nous trouvons de plus en plus des articles et des études regardant les études européennes, nous trouvons une différenciation regardant le rapport vis-à-vis des études européennes. Elles ne sont plus des études européennes, tout simplement, mais des études regardant l'intégration européenne, des études regardant l'unité européenne, des études sur l'Union européenne. C'est le moment où beaucoup d'auteurs se posent le problème de l'encadrement des études européennes dans un domaine fondamental : ce sont des études politiques, appartiennent-elles aux sciences sociales ou aux humanistes ?

¹⁷ *Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde.* Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008, p. 3

¹⁸ *Ibidem*

Le Projet Tuning¹⁹

Le projet Tuning est un projet d'envergure européenne initié en 2000 et qui comprend la majorité des pays européens. Les coordinateurs de ce projet sont Julia González de l'Université de Deusto, Espagne et Robert Wagenaar de l'Université de Groningen, Pays Bas.

Nous considérons que ce projet est relevant parce que c'est le premier programme ou projet qui envisage les études européennes comme une entité, en ne les incluant pas dans d'autres domaines fondamentaux. Comme toute autre discipline prise en considération par le projet, les études européennes représentent, par le projet Tuning, « une structure éducationnelle », en disposant alors de toute la reconnaissance académique.

Le projet promeut l'idée qu'il ne faut pas chercher de l'uniformité dans les programmes d'études dans l'enseignement supérieur, mais il faut établir quelques points communs de référence. Donc, le projet est focalisé sur les structures éducationnelles et non pas sur systèmes d'enseignement, en mettant l'accent sur le contenu des études.

Le projet propose des caractéristiques similaires entre niveaux et qualifications offertes au niveau européen²⁰. Le projet mentionne également les occupations typiques des diplômés des études européennes. Pour le premier niveau, c'est-à-dire pour ceux qui ont la licence en études européennes elles sont dans: le secteur public et les agences gouvernementales, les ONG (nationaux ou internationaux), les organisations internationales et les institutions européennes, les secteurs privés, les médias et les centres informationnelles.²¹ Pour le deuxième niveau, c'est-à-dire les diplômés ayant terminés le Master, les occupations typiques sont dans : le secteur public et les agences gouvernementales, les ONG (nationales et internationales), les organisations internationales et les institutions européennes, l'enseignement, la recherche, les organisations politiques, les secteurs privés, les médias et les centres informationnelles.²² Pour réaliser les buts proposés, le projet suggère aussi les contenus de base²³ qui devraient être utilisés dans les universités. A la fin, le projet mentionne quelles sont les méthodes d'enseigner et d'apprendre pour atteindre ces objectifs : des exercices de simulation, le travail pour un projet, des séminaires interdisciplinaires, le travail en groupe, l'apprentissage sur l'étude de cas, des séminaires méthodologiques et théoriques, l'invitation des professionnels à donner des cours et des séminaires pratiques, la proposition des thèses interdisciplinaires de licence et de master, des stages de pratique dans des organisations européennes.²⁴

¹⁹ Voir le site officiel du projet: <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

²⁰ Julia González, Robert Wagenaar (coord.), „Reference Points for the Design and Delivery of Degrees Programmes in European Studies”, in *Tuning. European Studies for website*. Publicaciones de la Universidad de Deusto, Spain, p.20. Voir: <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

²¹ *Ibidem*, p.21

²² *Ibidem*

²³ *Ibidem*, p. 24

²⁴ *Ibidem*, p. 28-32

Conclusions

En analysant l'évolution des études européennes à partir du moment où on a commencé leur étude et jusqu'à présent, nous pouvons affirmer qu'elles ont souffertes beaucoup de modifications, surtout en ce qui concerne la forme et non pas le fond. Dès le début les études européennes ont été considérées des études interdisciplinaires, en relation très étroite avec le droit, l'économie, les sciences politiques, l'histoire, les langues étrangères. Au fil du temps, elles ont évolué des simples cours optionnels et peut-être non obligatoires, aux spécialisations dans le cadre de certaines facultés, pour qu'à présent elles fassent partie, par le projet Tuning, à coté des autres disciplines classiques, de la catégorie des structures éducationnelles, en ayant un curriculum propre, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage propres, des finalités et des objectifs bien établis.

L'analyse méthodique des documents concernant le statut des études européennes dans la majorité des pays européennes, dès leur création comme discipline d'étude et jusqu'à présent, trouvés dans les bibliothèques de toute l'Europe, dans des bases des données internationales ou sur les sites officiels des projets mentionnés, nous conduit vers la conclusion que nous pouvons parler de trois grandes étapes évolutives des études européennes du point de vue de leur approche dans les curricula d'étude : les études européennes jusqu'en 1990, les études européennes dans la période 1990-2000 et les études européennes après 2000. Chaque étape a ses propres caractéristiques, bien mises au point par les événements qui se sont passé au niveau international et par le contexte politique existant. Chaque étape a représenté un pas important vers la constitution des études européennes actuelles telle qu'elles sont aujourd'hui.

Donc, c'est après l'an 2000 que les études européennes se caractérisent par indépendance et reconnaissance académique totale dans tous les pays de l'Europe, que ce soit des pays fondateurs de l'Union européenne, que ce soit les nouveaux entrants et c'est à présent qu'on peut parler d'une structure bien définie, enseignée partout dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

Volumes:

Brigitte Mohr, « L'enseignement supérieur dans la Communauté Européenne. Guide de l'étudiant », 6^e édition, Office des publications officielles des Communautés européennes

Christian Philip, „L'Institut universitaire européen de Florence” în *L'enseignement supérieur et la dimension européenne*. Ed. Economica, Paris, 1989

Dan Grigorescu, Nicolae Paun, „European Studies Today”, International Conference in Cluj-Napoca, 29-30 September 1997. Cluj-Napoca: European Studies Foundation Publishing House, 1998

Françoise Massit-Folléa, Françoise Epinette, „L'Europe des Universités. L'enseignement supérieur en mutation », Les études de la Documentation française, Paris, 1992

Julia González, Robert Wagenaar (coord.), „Reference Points for the Design and Delivery of Degrees Programmes in European Studies”, în *Tuning. European Studies for website*. Publicaciones de la Universidad de Deusto, Spania, Vezi: <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

„Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation. Comment l'Europe se construit. Un exemple” Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006, p.14-41

Quaderni del Centro Unesco, „L'éducation et la formation du citoyen européen. Lo spazio europeo dell'educazione”. Edizioni Nagard, 2007, p. 9-95

Manfred Stassen (coord.), „L'enseignement supérieur dans la Communauté Européenne. Guide de l'étudiant », édition 1981, Office des publications officielles des Communautés européennes

« Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux », Publications officielles des Communautés européennes, 1989

Articles et brochures:

Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

Farne Carol, *A European Education policy*, Contemporary Review, 1974: June

Sources web:

Décret n°73-226 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur et arrêté du 27 février 1973 relatif au diplôme d'études universitaires générales. Voir le Journal Officiel de la France : <http://archives.assemblee-nationale.fr/5/qst/5-qst-1973-07-07.pdf>

Site officiel de Collège de l'Europe. Voir: <http://www.coleurop.be/template.asp?pagename=history>

Site officiel de la Commission européenne, la division Education et formation. Voir: http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc88_fr.htm

Site officiel du projet Tuning. Voir: <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>